

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 96.033

L'An mil neuf cent quatre vingt seize le 2 Avril à 18 Heures 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

DATE DE CONVOCATION

25 Mars 1996

DATE D'AFFICHAGE

25 Mars 1996

ETAIENT PRESENTS : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDBLER, BENOIT, CANDAU, Mme MONTRON, Mme GEOFFROY, MM. GAVEN, BOISNARD, CARRIE, Adjoints

M. ANGIBAUD, MM. BUJARD, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, DINDINAUD, DONZIER, Melle ISENDICK, Mmes LECOMTE-RULLIER, MARTIN, MM. MALBOIS, MERLE, MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN, SABATHIER, SIMONNET, Conseillers,

ETAIENT REPRESENTES :

Mme BARRAUD-DUCHERON par M. MONNARD
M. BOURGEOIS par M. QUENTIN

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 31
Nombre de Votants : 33

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

OBJET : ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS

VOTE : UNANIMITE

Il est proposé au Conseil Municipal l'attribution de subventions à :

- | | |
|---|----------|
| - M.B. Promotion Pilote | 35 000 F |
| - F.N.A.C.A
(Congrès Départemental 1995) | 1 180 F |
| - Entente Sportive des Handicapés Physiques
d'Aunis-Saintonge
(Championnats Régionaux de Tennis en fauteuil
roulant les 11 et 12/05/96 au Tennis Club de la
Côte de Beauté) | 6 000 F |
| - Association Francophone Internationale
(Manifestation "ROYAN Capitale de la Francophonie
des Ondes) | 5 000 F |
| - Association des Médaillés militaires
Achat d'un drapeau tricolore | 8 800 F |

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI L'exposé du Rapporteur,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- D'allouer les subventions suivantes :
 - . 35 000 F à M.B. Promotion Pilote
 - . 1 180 F à la F.N.A.C.A
 - . 6 000 F à L'Entente Sportive des Handicapés Physiques
D'Aunis-Saintonge
 - . 5 000 F à L'Association Francophone Internationale
 - . 8 800 F à L'Association des Médaillés Militaires
- =====
- TOTAL 55 980 F

- D'imputer la dépense correspondante au Chapitre 940.2 Article 6570 du Budget de l'exercice 1996 (Crédits Communications)

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,
Pour extrait conforme,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 10 Avril 1996
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS